



Eveil Gymnique - Eveil Trampo

SAISON 2024 - 2025



Nous rendre la partie « règlement financier » ci-jointe avec les différentes pièces demandées.

ATTENTION : Tous les règlements ainsi que les justificatifs doivent être rendu **pour la 3^e séance**.

Responsable : Pauline VAN HAUWAERT
 06.77.76.56.76

Entraîneur : Aline SOICHEZ
 06.10.95.55.45

TARIFS

Cotisation

Les P'tits Koalas (avec 1 parent)	De juillet 2022 à 2023	Samedi	9h -9h45	150€
Les P'tites Pirouettes	2021 à juin 2022	Mercredi	9h-9h45	
		Samedi	10h-10h45	
Les P'tits Acrobates	2019 (débutant)-2020	Mercredi	10h-10h45	
		Samedi	11h-11h45	
Les P'tits Kangourou Trampoline	2018 à 2020	Mercredi	11h - 11h45	

Adhésion

Oullins/Pierre-Bénite	36€ / eft	18€ / 2e eft	3 ^e enfant gratuit
Extérieur	39€ / eft	19,50€ / 2e eft	

AIDES

Aides	Naissance	Critères	Justificatifs	Réduction
Insertion Sport	2009 à 2019 (5 à 15 ans)	ARS + être domicilié à la Saulaie ou Hautes Roches	CAF Attestation de paiement du mois d'août	30€
Aide aux familles	2009 à 2019 (5 à 15 ans)	ARS + être domicilié : a) hors quartiers ci-dessus b) extérieur Oullins/Pierre-Bénite		20€
Coup d'pouce	Scolarisé de la MS à la 3 ^e	Être domicilié à Oullins/Pierre-Bénite	Justificatif de domicile avant le 19 octobre	60€ Une seule attribution par enfant
Pass Sport	Du 16/09/2006 au 31/12/2018 Du 01/06/2004 au 31/12/2018	ARS Ou AEEH de la CAF	Code fourni par le ministère des sports	50€

Tous les montants doivent être déduits directement de la cotisation.

Il n'y aura pas de rétroaction possible une fois le dossier validé.

En cas de non remboursement d'une des différentes instances, la section sera en droit de vous demander le règlement manquant.

NOM :Prénom :**Pièces à fournir pour l'inscription**

- 1 photo si nouvelle inscription
- Adhésion : en 1 seule fois, séparé de la cotisation
- Cotisation : possible en plusieurs fois (voir règlement financier)
- Justificatif de domicile (si besoin), tous les autres justificatifs doivent être fournis lors de l'inscription administrative

REGLEMENT FINANCIER

- Règlement possible :
- par chèque : encaissé entre le 10 et le 15 du mois dernier encaissement en janvier
 - en espèces (en 2 fois max)
 - Chèques vacances/coupons sports (nom, prénom et adresse obligatoire dessus)

En cas de difficultés particulières de paiement, merci de nous le signaler.

	Noms	Montant
Cours		€
Acompte déjà versé (si ré-inscription)		- €
Aides possibles (voir tableau)		- €
		- €
		- €
	TOTAL	€

Autres enfants au PLO :
Nom, prénom, section

-

-

Encaissement

Adhésion	€	Chq.	Esp.
Sept. 24	€	Chq	Esp
Oct. 24	€	Chq	Esp
Nov. 24	€	Chq	Esp
Déc. 24	€	Chq	Esp
Janv. 25	€	Chq	Esp
Chèques vacances / Coupons sports (nb) x€ =€		

A partir de la 2^e adhésion, indiquer les précédents adhérents ci-dessus

Ne rien inscrire ci-dessous :

Justificatif	Photo
<u>Domicile</u>	